

Zeitschrift: Macolin : revue mensuelle de l'École fédérale de sport de Macolin et Jeunesse + Sport
Herausgeber: École fédérale de sport de Macolin
Band: 42 (1985)
Heft: 2

Rubrik: Page du lecteur

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 30.06.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>



Ecrivez-nous!

Avez-vous une remarque à faire au sujet de la revue? Ecrivez-nous! Quelque chose à suggérer? Nous en serons heureux! Avez-vous un problème touchant à un aspect quelconque du sport que vous pratiquez et pensez-vous que nous puissions vous aider à le résoudre? Faites-nous en part! S'il présente un intérêt de portée suffisamment générale, nous vous répondrons par ma plume ou par celle d'un spécialiste si la question est trop spécifique! (Y.J.)

Du jass au sport d'élite

Récemment, Noël Tamini, rédacteur de la revue *SPIRIDON* et fidèle lecteur de *MACOLIN*, nous écrivait la lettre suivante:

«L'autre jour, au moment de sucrer mon café dans un bistrot de Martigny, j'ai constaté avec surprise que le sachet qui enrobait le sucre véhiculait aussi un message qui débutait ainsi: «Championnats suisses de jass de la Fondation Aide sportive suisse», et qui se terminait par ces lignes: «Fondation Aide sportive suisse pour les champions de demain»! Perplexe, j'écrivis aussitôt une lettre à ladite Fondation, afin de savoir dans quelle mesure le jass est un sport au sens où l'entendent ceux qui désirent aider les champions de demain, et dans quelle mesure aussi ladite Fondation ne se discrédite pas en laissant son nom associé à des championnats de jass. Hélas, ni avant ni après le délai désiré, je n'ai reçu la moindre réponse. (...) Je m'adresse donc à la revue *MACOLIN*, avec le ferme espoir que ce seul nom suffira pour obtenir le renseignement attendu...»

J'ai alors envoyé à Monsieur Ottavio Bovo, chef de presse de l'Aide sportive suisse, la lettre suivante: (...) Monsieur Tamini s'étonne et conteste que votre Institution subventionne des joueurs de jass. Quant à moi, je crois avoir compris la chose différemment, à savoir que les championnats mis en cause allaient laisser un bénéfice au profit de l'Aide sportive suisse. Est-ce que je me trompe? Quoi qu'il en soit, le «sachet-sucre» prête à confusion. Le fait que de nombreuses autres remarques semblables à celle de M. Tamini m'aient été faites à ce sujet par ailleurs le prouve. Pourriez-vous donc me dire exactement ce qu'il en est?... Monsieur Bovo a immédiatement réagi et voici, en traduction, l'essentiel de sa réponse: «Les choses sont bien telles que

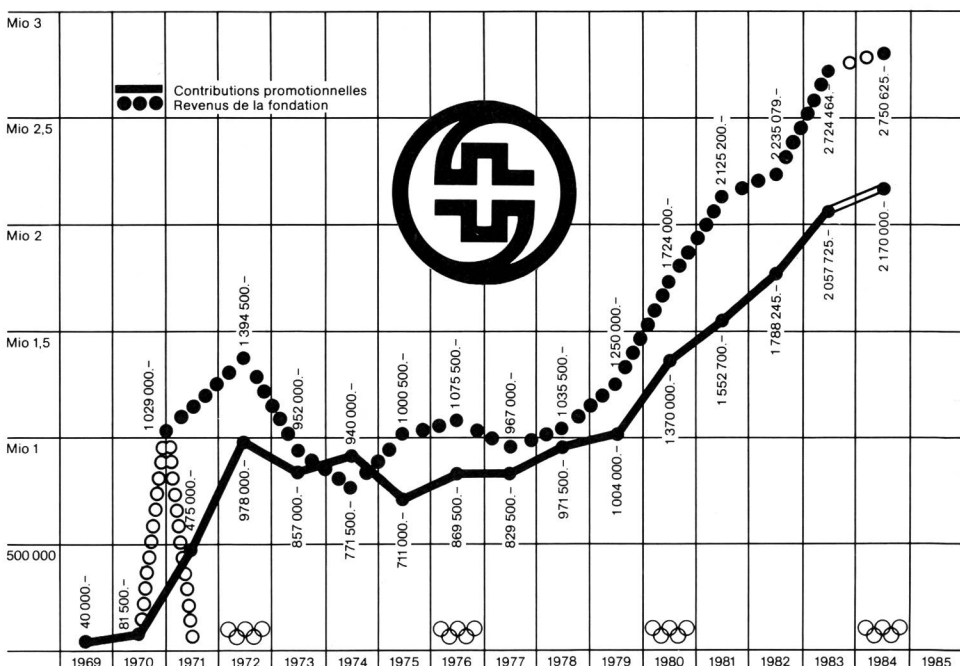
vous les avez vous-même comprises: l'Aide sportive suisse ne subventionne pas les joueurs de jass! Le voudrait-elle qu'elle ne le pourrait pas, de par ses statuts, puisqu'ils ne sont pas des athlètes d'élite au sens habituel du terme. Par contre, elle a accepté de patronner leurs championnats nationaux et c'est elle qui a pu encaisser, en contrepartie, la coquette somme de 10 000 fr. Cet argent, il faut bien le souligner, ne retourne pas aux jasseurs, mais il a été versé au fonds d'aide traditionnelle au sport d'élite...»

Conclusion

J'étais sûr qu'il en était ainsi, connaissant bien, et ceci depuis longtemps déjà, l'Aide sportive suisse pour savoir qu'elle ne disperse ni ses forces ni ses biens! Ce petit «incident», si je puis me permettre de l'appeler ainsi, me donne l'occasion de rappeler à quel point les textes mal traduits peuvent être pernicieux, faisant souvent comprendre exactement le contraire de ce qu'ils veulent dire. C'est le cas de celui-ci. Mais revenons à l'Aide sportive suisse: le soutien effectif que cette Institution peut apporter

au sport d'élite helvétique est d'année en année plus important. Il est bien évident que, pour qu'il en soit ainsi, l'argent doit d'abord être recueilli, ce qui est chose souvent bien difficile. Mais les responsables font preuve d'une telle imagination pour sensibiliser les donateurs en puissance que, en 1983, pour la première fois, un montant supérieur à deux millions de francs a pu être versé pour la promotion des sportifs amateurs d'élite et celle des espoirs talentueux. C'est un résultat exceptionnel. Les sportifs d'élite d'aujourd'hui, dont beaucoup pensent trop facilement qu'un peu tout leur est dû, n'en sont pas toujours conscients. Ils sont pourtant nombreux à savoir dire «merci», ce que les promoteurs ne demandent et n'attendent d'ailleurs pas nécessairement. Pour que les lecteurs de *MACOLIN* puissent se faire une idée précise de l'évolution des revenus et des contributions versées par la Fondation depuis sa création, je leur propose ce graphique. Il est particulièrement intéressant de remarquer que, malgré la situation précaire de l'économie privée, la courbe des revenus continue à monter de plus en plus fortement depuis 1980. (Y.J.)

Revenus et contributions promotionnelles de l'Aide sportive suisse depuis sa création



Excédent des recettes en 1983: Fr. 17 335.- Versement au fonds de réserve pour le soutien: Fr. 150 000.-